

16°.

A.

B.

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

a.
b.
c.
d.
e.
f.
g.
h.

1°. Le
être augr
observatio
2°. Ch
à double,
copies à l'
celui-ci au
quel elle
sciences.
l'Inspecteur
3°. To
lérer, aut
questions

Questions adressées au Régent
de Chaux-de-Fonds
et réponses à celles

(I)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque
Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. N^{om} de l'endroit où est située l'école?

- a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?
b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?
c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?
d. District
e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

- a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.
b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

17° 9
Réponses aux questions
relatives à l'école de Syens,

1°. Syens,

a. Un Village,

b. Une Commune proprement,

c. De la Paroisse et Agence de Syens,

d. De Moudon,

e. Du Canton,

2°. Environ quart d'heure

3°. La Côte rose, et le Moulin de Briessonville

a. A peu près la même distance, qui est environ quart d'heure

b. De la Côte rose, 3. et du Moulin de Briessonville,

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

14°. Environ demi lieue.

a. Leurs noms.

a. Mbaye de Rosanges, Hermenches, Vichereau.

b. Leurs distances réciproques.

b. Ils ont à peu près la même distance.

I I.

I N S T R U C T I O N.

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

5°. A lire, écrire, orthographe, arithmétique, le Champ des Réponses.

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

6°. Pendant toute l'année, à la réserve de six semaines de congé de Moisson; Et l'école est depuis les huit heures du matin jusqu'à onze heures et demi; l'école du soir depuis les trois heures jusqu'à quatre heures et demi. Celle du soir ne peut être plus grande; puisque le Régent est obligé d'aller faire une école à l'abbaye entre les deux de Syens.

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

7°. La Catéchisme, les Psaumes, Testament, et la Bible.

9°. Durée de l'école chaque jour?

8°. On se conforme aux Règles du ci devant.

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?

9°. Comme il est dit dans le N° 6.

10°. Ils sont classés par Vohes, suivant les progrès qu'ils font.

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S.

11°. Instituteurs.

11°.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

a. Le ci devant Seigneur de Syens, d'après un examen fait par les Pasteurs.

b. D'où est-il?

b. De Syens.

c. Son nom

c. Pierre Jacques Mottaz.

(3)

d. Son âge.

d. Vingt six ans.

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il?

e. Il n'est pas marié, il n'a point d'enfant.

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

f. Depuis le commencement de l'année 1794.

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

g. En hiver il se vouoit à l'écriture, en été, ouvrier à la campagne.

h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles font-elles?

h. Il n'a aucune autre fonction.

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

12°. Presque deux.

a. En hiver, } soit garçons ou filles.
b. En été, }

a. Trente-deux.

b. Dix huit à vingt.

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S.

13°. Biens & fonds de chaque école.

13°.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

a. Oui.

b. Quelle en est la valeur?

b. Cinq cent huitante quatre francs; en capital.

c. Source des revenus.

c. De la commune par le moyen de des legs qui lui ont été donnés.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

d. Dont une partie est encore jointe avec l'école Allemande de Moudon, sous condition que aucune des écoles venant à défallir, l'autre en possède la somme entière.

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

14°. Non.

15°. Bâtiment de l'école.

15°. Non.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

a. D'assez bon, il n'est pas neuf, ni délabré non plus.

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

b. Rien qu'une, dans la Maison de commune.

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

c. Il n'en loue point.

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

d. La commune.

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

16°:

En argent, Bled.

B. Des pères de familles qui donne un quartier de Bled & quatre batz par enfant des luges de l'école.

a. Rien.

b. Rien.

c. Rien.

d. L'intérêt de ce qui est dans la deuxième réponse du N° 13.

e. Rien.

f. Rien.

g. Rien - que ce qui est dans l'article 13°.

h. Rien.

NB. Ce qui est dit dans l'article 13° concerne la somme qui est jointe avec l'école allemande de Moudon à peu près le montant du capital qui fait partie de la pension de l'école de l'école puisque la rente est entre les mains du citoyen Pasteur Allemand de Moudon, mais on ne rapporte à ce qui sera indiqué sur la réponse;

(4)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? A la Rochette, & à la Rappe en l'hyver & à la Chapelle en été. On l'appelle les Enfants. Le lieu n'est pas pour l'école.

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? A la Rochette une Maison un peu distante du bourg du bas de Sucherens. La Rappe un bourg.

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? A la Commune de Sucherens.

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? Paroisse de Sucherens, Agence de Sucherens.

d. District de Moudon.

e. Canton de Leman.

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. A la Rochette un quart de lieue environ pour la Chapelle. La Rappe pas plus de deux quart de lieue.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

La circonférence de l'école de la Rochette contient quarante-cinq maisons, celle de la Rappe deux quart de lieue. La première contient 26 Maisons renfermant 33 Menages. La seconde contient 16 Maisons renfermant 24 Menages.

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. A l'école de la Rochette Le Bas de Sucherens & L'Orme. A l'école de la Rappe, La Rappe et Challeau de Moudon.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. Environ quart de lieue pour la Rochette & deux quart pour la Rappe.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? A la Rochette 52 - A la Rappe 29 -